



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder au débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 214.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. ISLEIFSON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 214 — *Loi modifiant la Loi sur les personnes disparues (alerte silver)/The Missing Persons Amendment Act (Silver Alert)*.

Le débat se poursuit.

MM. MARCELINO (Tyndall Park), CURRY, SELINGER et MALOWAY interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Conformément au paragraphe 33(7) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la reconnaissance de l'investissement sans précédent dans la capacité de transformation agricole du Manitoba sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

M. MICHALESKI présente la proposition suivante :

Proposition n° 6 : Reconnaissance de la valeur des programmes 4-H au Manitoba

Attendu :

que les secteurs de la santé, de la science et de l'agriculture revêtent une importance capitale pour le Manitoba et son économie;

qu'il est essentiel d'enseigner l'agriculture et la production alimentaire pour sensibiliser la population face à l'importance de l'agriculture et de l'alimentation au Manitoba;

que la sensibilisation des Manitobains en matière de production alimentaire entraîne des résultats économiques et sociaux positifs;

que le programme 4-H a pour but de promouvoir et de développer la citoyenneté, le leadership, le sens de la responsabilité et les aptitudes de vie;

que les programmes 4-H au Manitoba intègrent l'élaboration de projets pratiques pour les jeunes dans le domaine de la santé, des sciences et de l'agriculture;

que 4-H est un programme coopératif qui enseigne aux jeunes des connaissances qu'ils mettront au profit de la communauté et que ce programme peut être mis en place partout au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer de reconnaître la valeur des programmes 4-H au Manitoba en encourageant les écoles à mettre en œuvre des directives et des normes qui permettront la reconnaissance de crédits obtenus dans le cadre des programmes 4-H en agriculture.

Il s'élève un débat.

M. MICHALESKI intervient.

MM. LINDSEY, SMOOK, MALOWAY, NESBITT et ISLEIFSON posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. LINDSEY et NESBITT, M^{mes} LATHLIN et KLASSEN ainsi que M. MALOWAY interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZE HEURES TRENTE

M. GOERTZEN, *ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active*, fait une déclaration au sujet du Mois de la sensibilisation au travail du pharmacien.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

M^{me} SQUIRES, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

M^{me} FONTAINE et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} KLASSEN font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. BINDLE et MARCELINO (Tyndall Park), M^{mes} MAYER et LAMOUREUX ainsi que M. le *ministre* FRIESEN font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter celle-ci à appuyer le programme Quartiers vivants! et les collectivités desservies par les sociétés de revitalisation des quartiers en continuant de fournir un financement de base constant à ces sociétés et en augmentant le financement public destiné à des projets et à des initiatives spécifiques.

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision et à fournir le reste du financement nécessaire à la construction d'un gymnase à l'école secondaire Kelvin le plus tôt possible.

M. le juge Monnin, *administrateur de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 14 h 45 et prend place sur le trône.

La présidente s'adresse à l'administrateur en ces termes :

« Votre Honneur, l'Assemblée législative du Manitoba vous prie de sanctionner le projet de loi indiqué ci-après :

« (N^o 8) — *Loi de 2017 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2017.*

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction du projet de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, l'administrateur sanctionne le projet de loi en question. »

À 14 h 46, l'administrateur se retire.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* FIELDING voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 9 — *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Act.*

Le débat se poursuit.

M. GERRARD intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* FIELDING propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (compétences et formation du personnel)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Staff Qualifications and Training)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FIELDING intervient.

M^{mes} FONTAINE et GUILLEMARD, M. GERRARD ainsi que M^{me} KLASSEN posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{mes} FONTAINE, GUILLEMARD et KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* WISHART propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WISHART intervient.

M. KINEW pose des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. KINEW et WOWCHUK ainsi que M^{me} KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* WISHART propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WISHART intervient.

M. KINEW et M^{me} KLASSEN posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. KINEW, M^{me} KLASSEN et M. MARTIN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

La séance est levée à 16 h 54, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger